

## La cantine : ventre de l'école ?

Les droits de  
BUC  
RESSOURCES

La cantine  
Ventre de l'école ?



Pierre Rosset

L'Harmattan

VIENT  
DE  
PARAITRE

Un livre de  
Pierre ROSSET

L'Harmattan  
Au carrefour des cultures

Peu de gens savent que le statut des cantines scolaires (publiques) relève du Code de l'éducation ! Ainsi, il est dit que l'inscription à la cantine des écoles primaires, *lorsque ce service existe*, est - aujourd'hui - un droit pour tous les enfants scolarisés. En effet, si tous les enfants scolarisés en école primaire ont le droit, sans discrimination, d'être inscrits à la cantine, c'est à la condition que ce service a été mis en place. Obligatoire dans les collèges et les lycées (en application des articles L. 213-2 et L. 214-6 du code de l'éducation), la mise en œuvre d'un service de restauration scolaire demeure en effet *facultative* dans le premier degré d'enseignement. En conséquence, les communes ne proposant pas ce service ne peuvent se voir contraintes de le faire. Au reste, ce n'est pas le seul problème que soulèvent les cantines scolaires. Un des plus récurrent est celui lié à la charte de la laïcité dans les services publics au terme de laquelle un « *gastromôme* » ne peut exiger une adaptation du fonctionnement d'un Service public sur la base de ses convictions religieuses. Ainsi, disposer de nourriture confessionnelle ne constitue pas une obligation pour les collectivités ni un droit de l'usager. Dans chaque service offrant une prestation de restauration collective, les principes d'égalité et de neutralité sont la règle. Les collectivités locales (communes...) bénéficient donc d'une grande souplesse concernant les cantines scolaires qui constituent un service public facultatif proposé par les collectivités territoriales. En clair, elles établissent librement les menus sous réserve de respecter l'obligation nutritionnelle et de diversité (article L. 230-5 et article D. 230-25 du code rural et de la pêche maritime). Reste que, *La cantine : ventre de l'école ?*, c'est beaucoup plus que du droit. C'est ce que montre cet *Essai atypique* (dixit le préfacier *Philippe Crognier*) de **Pierre ROSSET** qui, à n'en pas douter, maîtrise de multiples savoirs sur la restauration collective et plus particulièrement scolaires.

Cet éducateur-spécialisé, formateur/psychosociologue et docteur en sciences de l'éducation, en appelle ici à l'histoire, l'économie l'anthropologie, la pédagogie, la philosophie, la sociologie... pour, finalement, étayer sa thèse : « **un enfant qui mange avec plaisir est un enfant qui vit et apprend bien** ». A priori, il s'agit là d'une évidence, plus ou moins connue (aujourd'hui) de tout un chacun. Mais, en parcourant ce livre (15,4x24, 220 p., 23,50 €), habité par la figure d'un savant, personnage inventé par l'auteur : le *Gastrophilologue* ..., on entrevoit progressivement le doute, l'improbabilité, l'incertitude... s'installer. La cause : le paradoxe dans lequel le bien manger n'est pas (et n'a jamais été, le sera-t-il un jour ? ...) le souci de la restauration collective », alors que notre pays est au top de la gastronomie. Résultat : une nourriture sans saison, insipide, sans pays, sans souvenir, déracinée. *Gastrophilologue*, emprisonné dans une cellule pour « *exercice illégal de la cuisine* » nous livre ses réflexions, ses états d'âme... Un dialogue fructueux avec une araignée vivant au plafond ! Mauvaise, monotone, la nourriture peut devenir infecte, ce dont témoignent des souvenirs de cantine dans la littérature. Alors que le chapitre *Où l'on voit le gastrophilologue distiller son savoir* nous éloigne quelque peu du sujet, on y revient progressivement avec *le plaisir du partage et de la bonté* et surtout et, plénièrement, avec *une éducation citoyenne* et un bon passage sur *la cantine du début des années 2000*. **Pierre ROSSET** ne s'arrête pas là. Il revient sur *l'éducation des citoyens mangeurs de demain*, il introduit le problème de la finalité de l'école et appelle de ses vœux que les moments de restauration scolaires soient considérés comme des moments d'éducation au même titre que les autres séquences pédagogiques « *et même plus* ». *In fine*, il réfléchit sur le « *bien manger - bien apprendre* » ! Et se met à rêver...

La Postface - *Manger, un processus d'assimilation* ... - est signée **Guy-Noël Pasquier** (Anthropologue). L'ouvrage de **Pierre ROSSET** se ferme sur une très **importante bibliographie** (pages 185 à 220), source précieuse pour tous ceux qui s'intéressent (étudiants, chercheurs...) ou sont directement concernés (gestionnaires d'établissements publics ou privés...) par la restauration collective scolaire. Ce qui fait beaucoup de monde préoccupé par *La cantine : ventre de l'école* et par les enfants et, notamment, par les plus démunis dont le seul vrai repas de la journée est souvent le déjeuner à la cantine scolaire.



Jean-Paul Branlard  
SJPP - [www.sjpp.fr](http://www.sjpp.fr)  
APCIG - [www.apcig.org](http://www.apcig.org)